NOUVELLES DE BRETAGNE.

De Rennes, le 31 Janvier 1789.

EN conſéquence de l'Acte de la Jeuneſſe de Nantes, ci-joint, il s'eſt formé un Corps de ſept cents Jeunes-gens, ou environ, armés la plupart, & qui ſe ſont mis en marche pour Rennes, par détachements.

Au moyen des avis envoyés de Rennes à différentes Villes de la Province, & hors de la Province, des détachements ſe ſont de même mis en marche de Saint-Malo & d'ailleurs.

On attend auſſi à Rennes ſix cents Jeunes-gens du Poitou, d'autres de Caen; on en annonce de l'Anjou.

Le zele pour la cauſe commune eſt tel,

Case FRC 5910

Mt W 10832

qu'il paroît que les correſpondances s'étendent depuis Rennes & les Villes voiſines juſqu'au Languedoc.

Ainſi le ſuccès en paroît bien aſſuré. Toute la Nobleſſe, en comparaiſon, n'eſt qu'une *poignée*, & comme l'annonçoit l'*Avis aux Pariſiens*, on peut ne faire qu'un *déjeûner* de la Nobleſſe & des Magiſtrats.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

DISCOURS

Prononcé à l'Hôtel de la Bourſe, dans l'Aſſemblée des Jeunes-gens de Nantes, par M. Omnès-Omnibus, *Député des Jeunes-gens de Rennes, le 28 Janvier 1789.*

Messieurs,

Député par mes Compatriotes, pour vous faire part de l'horrible aſſaſſinat de deux de nos Amis, je viens, au nom des jeunes Citoyens de Rennes, chercher parmi vous les ſecours que nous attendons de ceux qui ſe ſont ſi bien montrés pour la cauſe commune.

En 1784, j'eus le bonheur de ſauver, à Paris, deux perſonnes & leurs voitures, entraînées par les glaces. Notre Monarque Louis XVI, toujours *bienfaiſant*, récompenſa mon action par deux médailles, que M. de Breteuil me donna, en m'adreſſant,

au nom de Sa Majeſté, ces paroles auguſtes, que les circonſtances me rappellent avec attendriſſement : « Mon ami,
» vous êtes jeune, c'eſt ainſi que le Roi
» récompenſe votre zele ; *ſoyez toujours*
» *utile à vos Concitoyens* ; il eſt doux
» pour moi d'être l'interprete des ſenti-
» ments de Sa Majeſté, que mon cœur
» partage ».

Meſſieurs & chers Compatriotes ; voici le moment de prouver quelle eſt l'impreſſion qu'ont faite ſur moi ces paroles mémorables. Je me ſacrifierai, s'il le faut, pour mes Compatriotes !..... La Patrie eſt en danger, marchons pour la défendre.

Signé, Omnes-Omnibus.

PROTESTATION
ET ARRÊTÉ
DES JEUNES-GENS DE NANTES.

Du 28 Janvier 1789.

FRÉMISSANT d'horreur à la nouvelle de l'aſſaſſinat commis à Rennes, à l'inſtigation de pluſieurs Membres de la Nobleſſe; convoqués par le cri général de la vengeance & de l'indignation; reconnoiſſant que les diſpoſitions bienfaiſantes de notre auguſte Roi, pour affranchir ſes fideles & dévoués Sujets de l'Ordre du Tiers, de l'eſclavage où ils gémiſſent depuis tant de ſiecles, ne trouvant d'obſtacles que dans cet Ordre dont l'égoïſme forcené ne voit, dans la miſere & les larmes des malheureux, qu'un tribut odieux qu'ils voudroient étendre juſques ſur les races futures;

D'après le ſentiment de nos propres forces, & voulant rompre le dernier an-

neau de la chaîne qui nous lie, jugeant, d'après la barbárie des moyens qu'emploient nos ennemis pour éterniſer notre oppreſſion, que nous avons tout à craindre de l'ariſtocratie qu'ils voudroient ériger en principe conſtitutionnel, nous nous en affranchiſſons dès ce jour, ſous la protection d'un ſecond Henri IV, & d'un nouveau Sully.

Un Ordre, dans ſa proteſtation, oſe oppoſer ſon opinion à celle de ſon Roi, à celle de l'Europe, à celle du patriote & vertueux Necker, ſolide & ſeul appui d'un Royaume prêt à s'écrouler! Mortel adorable, dont l'héroïſme eſt au-deſſus du ſang & des vains préjugés; ô toi, qu'on ne peut mieux louer qu'en t'accordant le nom d'*homme*, nom que toi ſeul peux rendre encore reſpectable, puiſque tous tes travaux n'ont d'autre objet que de lui rendre ſa dignité premiere, & de le remettre à la place que lui fixa la nature, & que lui conſerveront toujours, & les bonnes Loix, & les bons Rois! O Necker, accepte ici l'hommage que l'Ordre du Tiers rend à tes vertus; ſi le bronze & le marbre n'offrent point encore

dans nos Villes, à nos yeux attendris, tes traits révérés, tous nos cœurs ſont autant d'autels où l'encens de la reconnoiſſance ſe mêlera ſans ceſſe à nos vœux ardents pour la conſervation de tes jours précieux, & pour que tu jouiſſes du bonheur que tu veux donner à vingt-trois millions de François.

L'inſurrection de la liberté & de l'égalité intéreſſant tous vrais Citoyens de l'Ordre du Tiers, tous doivent la favoriſer de tout leur pouvoir, par une inébranlable & indiviſible adhéſion ; mais principalement les Jeunes-gens, claſſe heureuſe à qui le Ciel accorda de naître aſſez tard pour pouvoir eſpérer de jouir, ſous un Monarque chéri, des fruits qu'ont enfin fait naître en France, & la philoſophie du dix-huitieme ſiecle, & l'aſcendant de l'immortel Necker !

Que le cri de la vengeance retentiſſe juſqu'au pied du Trône ; que les yeux du Monarque voient couler le ſang de nos Freres : ſon cœur paternel ſera glacé d'horreur, & ſon auguſte main fera étinceler le glaive des Loix ſur les vils moteurs d'un auſſi lâche aſſaſſinat, & d'un com-

plot que nous n'oſons même pénétrer.

Jurons tous au nom de l'humanité & de la liberté, d'élever un rempart aux efforts de nos ennemis ; d'oppoſer à leur rage ſanguinaire, le calme & la perſévérance des paiſibles vertus. Elevons un tombeau aux deux Martyrs de la cauſe de la liberté, & pleurons ſur leurs cendres juſqu'à ce qu'elles ſoient appaiſées par le ſang de leurs bourreaux, & l'éclatante juſtice que nous attendons de notre Souverain, chef ſuprême des Loix, qui ſeul peut, ſans être homicide, venger l'humanité, punir les forfaits.

Avons arrêté, nous ſouſſignés Jeunes-gens de toute profeſſion, de partir en nombre ſuffiſant pour en impoſer aux vils exécuteurs des fanatiques Ariſtocrates ; & pour demander à ceux qui doivent être les Diſpenſateurs de la Juſtice, la réparation du délit commis à Rennes.

Que comme pluſieurs d'entre nous pouvant être retenus par des places qu'ils craindroient de perdre, nous regarderons comme infames & déshonorés à jamais, ceux qui auroient la baſſeſſe de poſtuler ou même d'accepter les places des abſents.

Tous ceux qui partiront, ſeront ſoumis aux Commiſſaires nommés par acclamation, pour la police & ordre qu'il conviendra d'obſerver pendant le voyage & le ſéjour à Rennes.

Proteſtons d'avance contre tous Arrêts qui pourront nous déclarer ſéditieux, lorſque nous n'avons que des intentions pures & inaltérables. Jurons tous au nom de l'honneur & de la Patrie, qu'au cas qu'un Tribunal injuſte, (car nous nous mettons ſous la ſauve-garde du Conſeil de Sa Majeſté) parvînt à s'emparer de quelqu'un de nous, & qu'il osât, par un de ces actes que la politique appelle de vigueur, & qui ne ſont en effet que des actes de deſpotiſme, le ſacrifier ſans obſerver les formes & les délais preſcrits par les Loix, jurons de faire ce que la nature, le courage & le déſeſpoir inſpirent pour ſa propre conſervation.

Arrêté à Nantes, dans la Salle de l'Hôtel de la Bourſe, ce 28 Janvier 1789.

Melinet, fils.	Sotin de la Coaindiere.
Verger des Barreaux.	Coeſlier, fils aîné.
Letiſſier.	Jacob.
Bertrand.	Lory Dugazon.

Debourges.
Arnout, aîné.
Michellery.
Pointel.
D'Abrefeuille.
Debourgues.
Carié, fils.
Tous Commiſſaires.

Louis.
Trotreau.
Claveau.
Belloc.
Badaud.
Nourri.
Chefs de Correſpondance.

Normand, aîné.
Billard.
Garaud, fils.
Labat.
Baudichon, fils aîné.
Varſavaux.
Malecot.
Lafont.
De Champo.
Chevalier.
Rouſſeau.
Du Preſſoir.
P. Cert.

Baudichon, jeune.
Cambronne du Preſſoir.
Moraud, fils.
Thebaud.
J. F. Charles.
Bonnement.
Tarin.
Meri.
Simonneau.
Hardouin.
De Brocour, fils.
Bellot.
Charlery.
Ruelle.
Barbot.
Mororel.
Champalone, aîné.
De Beaugé.
Joubior.
P. C. Paſſart.
Tarin.
Piveteau.
Al. Champane.
F. Legris.
Desjardins, fils.
J. B. Reinaud.
Mauguin.
Reſmain.
Braheia.
Gaullier.
Toulmouche.

Mauſſein, fils.
Morin, fils.
Danet.
Teſſier, fils.
Caputan.
Normand.
Houclel.
Benoteau.
Gamo.
Gandriau.
Mauduit.
Druet.
Leliard.
Huet.
Du Pavillon.
Druai.
Benoiſt.
L. Thebaud.
Duchêne, aîné.
Jean Léquipe, fils.
Le Maître.
Coignau.
Marie.
Lacroix.
Lup.
Rougnon.
Jaillier.
Bourdier, jeune.
Valteau, jeune.
Gautier, aîné.
Leliard.

Verriot.
Charbonier.
Foucaud de Vauguyon.
Gaſorie.
Houſſet, jeune.
Baron.
Brouard.
J.-Baptiſte Thebaud.
Savary.
Lenſiat.
Herbert.
Portier.
Fleurigny.
Royer.
Cardon, jeune.
Mariot.
F. Lenſſcot.
Jamet, fils.
Thomas.
Delamarre.
Creuſé.
Chatmice.
De la Chaſſerre.
Benoiſt, jeune.
Brouard de Souches, fils.
De la Rue.
Pouponneau.
Ulliot.
Penat.
Feydeau.

Marie.
Aubinet, aîné.
Muſſet.
Taraud.
La Salle.
Ducheſne.
Turquet.
Griſſon.
Lourmand.
Pipaud.
Menant.
Monliens.
Crucy, jeune.
Bellefond.
Riviere.
Prével.
Trebillard.
Cantin, jeune.
Chevalier.
Marcheſe.
Préon.
Tachon.
Gautier, jeune.
Delamarre.
Thomas.
Mariot.
Neuvaux.
Piveteau.
Bourdier, jeune.
Vic.
Cardon, l'aîné.
Feydeau, aîné.
Cardon, jeune.
Robin.
De Baugé.
Lupé.
Menard, &c. &c. &c.

F I N.

M. Kornman condamné aux autres frais depens dommages et interets en mille livres applicable au pain des pauvres de la conciergerie en dix mille livres envers la partie adverse injonction à M.rs Bergatte et Duveyrier d'etre plus circonspects dans leur plaidoyers, leur memoire supprimé comme contenants des faits faux et calomnieux, M.e Brunetiere procureur condamné interdit de ses fonctions pour avoir signé led. memoire Mad.e Kornmann reintegré dans tous ses droits et sa dot à elle remise dans le mois du jour de l'arrest, reparation d'honneur par Bergatte et Duveyrier à M. le prince et pe cette de Rohan M. caron de BeauMarchais Le Noir, et flaudras de Brenville les lettres contenant inculpation d'assasinat contre Daudet à lui remise eu voila une moitié, les juges tués et M. Dambray aussi M. Bergatte conduit à sa voiture presque mort au milieu des applaudissements de quatre milles ames voila la scene qui vient de se passer à Paris aujourdhuy jeudy 2 avril trois heures apres midi

Ce jugement fait jetter les haut cris

j'ai cru que cela pourroit vous interesser connoissant M. Bergatte et etant en relation avec lui c'est a vous à le contoler portes vous bien rafraichissez votre humeur bouillante et croyez moi pour la vie

Votre tres humble
et obeissant serviteur
et cousin
Helin hedouin

ce 2 avril 1789.
Rep. le 6.

A Monſ

Monsieur Sebouin de M
Conseiller Raporteur de l'ou
d'honneur, rue du petit S.

nichard de Rh
en Champa

Vallouxe B C

The Newberry Library Chicago